

FUGA
Formation

CONTACTS

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Toute personne appelée à monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants :
Groupe de 10 personnes environ

Durée : 1 jour soit 7h

Lieu : Directement sur site

Delais d'accès : 7 jours minimum

Modalité et méthodes pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Exercices pratiques

Modalité d'encadrement :
Formateur spécialisé

Modalité suivi stagiaire :
Questionnaire contrôle

MONTAGE, DÉMONTAGE ET UTILISATION ÉCHAFAUDAGE ROULANT - R547



ÉCHAFAUDAGE

Objectif de la formation

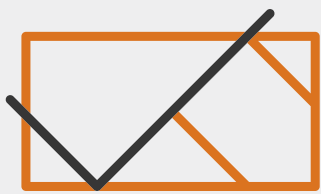
- ✓ Identifier et prendre conscience du risque de chute de hauteur
- ✓ Adopter un comportement plus sécuritaire
- ✓ Connaître la réglementation, les méthodes de travail et la technologie des structures
- ✓ Connaître les instructions de vérification et d'entretien du matériel

Contenu de la formation

Théorie

Réglementation européenne et nationale

- ✓ Statistiques nationales
- ✓ Définition des chutes de hauteur selon le code du travail
- ✓ Définition du travail en hauteur (décret 2004-924)
- ✓ Loi 91-1414 : Obligations des employeurs et des salariés
- ✓ Droit d'alerte et droit de retrait
- ✓ Définition du plan de prévention
- ✓ Réglementations spécifiques E.P.I., échelles, escabeaux, échafaudages



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Responsables pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

Parking gratuit

Salle de restauration

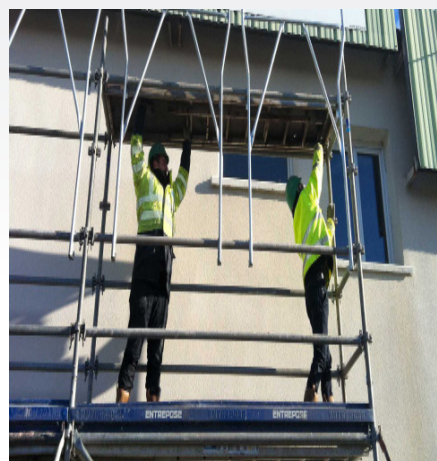
Commerces à proximité du centre de formation

Accessibilité PMR :



TARIF

Nous consulter



Equipements de protection individuelle contre les chutes

- ✓ Définition des 3 catégories d'E.P.I.
- ✓ Arrêté du 19 mars 1993
- ✓ Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air
- ✓ E.P.I. contre les chutes : description et normes

Réglementation et les règles applicables aux échafaudages roulants

- ✓ Décret 2004-924 concernant les échafaudages
- ✓ Norme des échafaudages roulant
- ✓ Règles de montage
- ✓ Règles d'utilisation

Pratiques

Contrôler les éléments constitutifs

- ✓ Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales, roues)

Contrôle des éléments constitutifs

- ✓ Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales)
- ✓ Rendre compte des éventuels défauts relevés et solutions proposées

Instructions de la notice de montage

- ✓ Lecture de la notice
- ✓ Détailler les différentes indications portées sur cette notice (règles de montage, d'utilisation, de stockage et d'entretien)
- ✓ Vérifier si les instructions du fabricant permettent le montage prévu

Réalisation du montage et du démontage

- ✓ Réaliser le balisage
- ✓ Organiser le montage (rangement, définition des tâches)
- ✓ Monter la structure en respectant les étapes (mise à niveau, contreventement, ...) et la sécurité
- ✓ Démontez l'échafaudage

Validation du montage

- ✓ Utiliser la fiche de contrôle
- ✓ Commenter et expliquer les points non validés

A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation